

COmité Territorial pour la Sécurité des Usagers de l'ELectricité – Association loi 1901 86, RT1- Galerie commercial Auteuil - 98835 DUMBEA

☎(687) 27.14.77

★: secretariat@cotsuel.nc

: www.cotsuel.nc

RIDET: 1766 10001

CADRE RÉSERVÉ AU COTSUEL

Date de réception :

Rencontre à réaliser avant le :

BON DE COMMANDE RENCONTRE D'INFORMATION CHANTIER

Réservé uniquement aux professionnels (1)

A compléter et à renvoyer par mail à l'adresse <u>secretariat@cotsuel.nc</u> ou à déposer directement au bureau à l'étage de la galerie commerciale « Centr'Auteuil ».

Demandeur		Interlocuteur et qualité	
Nom de l'entreprise * :		Nom * :	
N°RIDET / K-BIS :		Tel portable *: Mail :	
Code NAF/APE* :		iviaii :	
Adresse de facturation :			
Adresse d'intervention* :			
(*) Champs obligatoires, aucune demande n (1) Les professionnels concernés doivent poss de l'électricité. »		nseignés. Idant au secteur d'activité dans le « domaine	
Date de la Rencontre d'Information sur ll est impératif que la date prévisionnelle so semaine S+2, S étant la semaine d'enregist. Dates souhaitées (indiquer à minima 2 dat	ouhaitée pour la Rencontre d'Infoi rement par le bureau du présent		
Créneau horaire (1 heure) :	☐ Matin:	☐ Après-midi :	
☐ Oui, je souhaite que COTSUEL réalise une Rencontre d'Information sur Chantier à l'adresse d'intervention mentionnée su le présent bon de commande. Le détail de cette prestation est défini dans la fiche FM/RC dont je reconnais avoir pri connaissance. J'ai bien noté que le chantier concerné doit être totalement libre d'accès. ☐ J'effectue un virement bancaire d'un montant de 21600fr (Tarif TTC dont TGC 6%) sur BNC 14889 00001 08556501000 25, correspondant à cette commande et joins le justificatif d'ordre de virement au présent BDC. Le COTSUEL m'adressera une facture acquittée.			
Date	Signature précédée de la	Demandeur mention « lu et approuvé » + cachet	

RENCONTRE D'INFORMATION SUR CHANTIER* Uniquement aux professionnels



Un Inspecteur du COTSUEL se déplace sur votre chantier <u>en cours</u> et en fait la visite avec vous. Cela concerne les installations neuves ou existantes :

- Pour les logements;
- Les installations photovoltaïques avec ou sans stockage;
- Les parties communes et les services généraux de résidences collectives ;
- L'installation d'IRVE.

Durant cette rencontre <u>d'une heure</u> sur place, l'inspecteur vous donne son avis éclairé instantanément en matière de sécurité électrique afin d'optimiser la qualité de votre installation et éviter les non-conformités.

Référentiels techniques :



- NF C 15-100;
- Guides UTE C 15-712, 15-722, 15-755;
- Arrêté du 31.01.1986 modifié ;
- Guides promotelec.

^{* :} Pour effectuer cette mission, <u>le chantier doit être en cours</u>. Dans le cas d'un chantier à réaliser, consultez la direction pour être orienté sur la meilleure formule.

